

18 mars 2022

Communiqué de presse

Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise du 15 mars 2022

Ce 15 mars, pour sa première séance de l'année, le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise, renouvelé en décembre, s'est réuni à Gilly-sur-Isère, sous la présidence de Rozenn Hars.

Le conseil d'administration a validé le bilan budgétaire et comptable de l'année 2021 et le budget rectificatif n°1 de 2022. Une vigilance particulière est portée sur l'engagement des **actions** *France Relance* à réaliser en 2022-2023 et qui concernent notamment des opérations d'aménagement des Portes du Parc et des travaux en refuges.

En cette séance de début d'année, le **conseil scientifique** de l'établissement a présenté son bilan 2021 qui illustre la **diversité des travaux en cœur de Parc** (rénovation de chalets d'alpage et refuges, traitement du lactosérum, domaines skiables et changement climatique...). Le bilan 2021 de la mission de police du Parc montre quant à lui une **stabilité des procédures** (une cinquantaine), ce qui reste faible en rapport au temps passé, l'essentiel de l'activité se concentrant sur la prévention et la pédagogie. Le <u>Zoom sur les actions marquantes de 2021</u>, remis en séance, donne également une visibilité sur l'ensemble des actions des équipes de l'établissement.

Le Parc poursuit la **modernisation de son réseau de refuges.** Des opérations de travaux sur les refuges de La Martin, Plaisance (qui sera fermé pour travaux tout l'été 2022) et Turia ont été confirmées pour 2022 et 2023. Objectif : améliorer les conditions d'hébergement et les fonctionnalités des bâtiments tant pour les usagers que pour les gardiens. Enfin, le paiement des nuitées dans les 16 refuges propriété du Parc, en période non gardée, va également évoluer avec la mise en place d'un **moyen de paiement numérique** (sans réservation).

Un séminaire *Envie de Vanoise* se tiendra le 12 mai prochain, avec la participation des acteurs du territoire : élus, socio-professionnels, associations, agents du Parc... Six ateliers thématiques auront pour objectif d'identifier le positionnement du Parc sur des enjeux d'avenir : la **jeunesse**, l'essor des **activités de pleine nature**, le **changement climatique** mais aussi l'agriculture et la biodiversité, l'accueil des publics, la valorisation des connaissances scientifiques et l'action de protection.

En 2023, le Parc national de la Vanoise **fêtera ses 60 ans**. Le principe d'un **appel à projets** pour marquer cet anniversaire, mobilisant l'ensemble du territoire, a été validé par le conseil d'administration. Il s'agira de donner aux acteurs l'occasion de faire résonner sur le terrain, au travers de multiples initiatives, la richesse patrimoniale de la Vanoise. Cet appel sera lancé avant l'été 2022 par le Parc.



Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise – 15 mars 2022 © PNV – Samuel Cado